Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 01/2020 intitulé « Règlement communal de police » daté du 30 janvier 2020

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 28 mai 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

1. **par 23 oui, 1 non et 2 abstentions**
   d'accepter l'amendement n° 1 proposé par la commission ad hoc tendant à la suppression de l'article 64 du Règlement communal de police « Ivresse sur la voie publique » ;

2. **par 23 oui, 2 non et 1 abstention**
   d'accepter l'amendement n° 2 proposé par la commission ad hoc tendant à la suppression de l'article 66 du Règlement communal de police « Identification » ;

3. **à l'unanimité**
   d'accepter l'amendement n° 3 proposé séance tenante par la commission ad hoc, tendant à corriger comme suit l'article 26 alinéa 4 du Règlement communal de police : « Les décisions rendues en vertu de l'alinéa 3, lettre d, sont, le cas échéant, également notifiées aux lésés » ;

à l'unanimité

4. **d'abroger le règlement communal de police du 16 décembre 2004 ;**

5. **d'adopter le nouveau règlement de police ;**

6. **de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par le Département des institutions et de la sécurité.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 02/2020 intitulé « Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance » daté du 30 janvier 2020,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 24 mai 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

par 24 oui, 2 non et aucune abstention

1. **d'adopter le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance**
2. **de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par le Département des infrastructure et des ressources humaines.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 03/2020 intitulé « Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier » daté du 07 février 2020

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 18 mars 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

à l'unanimité

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 650'000.00 TTC pour financer des travaux de réfection du réseau routier ;**
2. **d'admettre le mode de financement proposé ;**
3. **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 04/2020 intitulé « Demande de crédit complémentaire pour financer l'élaboration des nouveaux plans d'affectation (PA) de la commune d'Ormont-Dessous » daté du 20 février 2020

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 28 mai 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

à l'unanimité

1. **d'accepter la demande de crédit complémentaire de fr. 200'000.00 destiné au financement de l'élaboration des nouveaux plans d'affectation de la commune d'Ormont-Dessous ;**
2. **d'autoriser la Municipalité de prélever ce montant sur les liquidités courantes ;**
3. **d'amortir cet investissement sur une période de 15 ans.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 05/2020 intitulé « Abrogation du règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessous » daté du 21 février 2020

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 2 juin 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

à l'unanimité

1. **d'abroger le règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessous du 09 juin 1972.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 03 juin 2020

PRESIDENCE : Mme Véronique CHAMOREL

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal n° 06/2020 intitulé « Demande de crédit pour financer la transformation du chalet des sœurs Vurlod sis Au Sépey, parcelle RF 81 – Deuxième partie » daté du 1er mai 2020

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, daté du 27 mai 2020,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

à l'unanimité

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 165'000.00TTC pour financer la deuxième partie des travaux de transformation du chalet des sœurs Vurlod, parcelle RF 81, Le Sépey ;**
2. **d'admettre le mode de financement proposé ;**
3. **d'amortir cet investissement sur une période de 20 ans.**

La Présidente

Véronique CHAMOREL

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Le Sépey, le 08 juin 2020/VCL/APf